

Faits d'Actualité

G. P.

Volume 3, Number 3, 1935

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102802ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102802ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

P., G. (1935). Faits d'Actualité. *Assurances*, 3(3), 69–73.
<https://doi.org/10.7202/1102802ar>

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Prix :
L'abonnement : \$1.00
Le numéro : 25 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU
Publicité: FRANÇOIS DESMARAIS

Administration :
334, rue Notre-Dame est,
Montréal

69

3e année

MONTRÉAL, OCTOBRE 1935

Numéro 3

Faits d'Actualité

Le 225e anniversaire du Sun Insurance Office

1710-1935, deux dates que séparent deux cent vingt-cinq années, au cours desquelles l'assurance contre l'incendie a pénétré dans tous les pays du monde et a pris une formidable expansion. Toute l'histoire du *Sun Insurance Office* s'écrit entre ces deux moments. Fondé vers avril 1710, il se développa lentement, sûrement, malgré les difficultés qu'entraînaient la connaissance insuffisante du métier, les terribles coups du sort qu'étaient les conflagrations et les bouleversements économiques que déclanchaient les crises et les guerres. À tout cela, le *Sun Insurance Office* a survécu, comme un magnifique exemple de la solidité financière des grandes entreprises anglaises. Et aujourd'hui, ses filiales couvrent le monde. Sans compter ses agences en Grande-Bretagne, elle a cinq bureaux en Afrique, quatre aux Etats-Unis, deux au Canada, un en Argentine et en Chine, deux aux Indes, trois au Japon, dix en Australie et vingt-neuf succursales ou agences en Europe.

C'est une longue nomenclature qu'il faudrait pour faire voir le réseau des agences qui, tel une vaste toile d'araignée, couvre les pays les plus peuplés. Nous nous en tenons à une rapide énumération pour rappeler l'essor de cette grande société anglaise qui, partie de peu, a suivi le sort de l'expansion économique de l'Angleterre.

70 **La Canadian Underwriters' Association**

Ce nouveau syndicat est né, comme on sait, d'un congrès tenu en juin dernier à la Malbaie. Il devait réunir tous les groupements d'assureurs de l'est du Canada, mais par suite de certaines difficultés, le projet n'a pu qu'être partiellement exécuté. Seuls ont adhéré les plus importants des syndicats: *Canadian Fire Underwriters' Association* — pour l'assurance-incendie — *Canadian Casualty Underwriters' Association* et *Canadian Automobile Underwriters' Association*. Tel quel, le nouvel organisme représente une force dont l'influence rayonnera dans les provinces les plus peuplées du Canada, Québec et Ontario, qui donnent le ton dans le domaine de l'assurance.

Il sera intéressant de voir ce qui sortira de ce mouvement tournant, dont l'objet avoué est de diminuer la dépense, mais dont la fin réelle est beaucoup plus vaste. Mais quelle que ce soit celle-ci, on peut s'attendre sous peu à voir tenter la réalisation des projets de défense contre les non-adhérents, dont la première étape a subi un commencement d'exécution le printemps dernier. Quand on songe aux abus dont les sociétés syndiquées sont en butte depuis quelques années, on comprend très bien que celles-ci songent à se protéger. Y réussiront-elles complètement cependant? Il est permis d'en douter, tant sont ardues ces mouvements d'ensemble, qui groupent des éléments disparates et obéissant à des directives venues de milieux dont les intérêts et les traditions sont très diffé-

rents. Quelle que soit l'importance des résultats obtenus, ce sera autant de pris, comme dit l'autre. Assurément, mais à la condition qu'on n'aille pas trop loin dans la voie de la restriction. Il est un point qu'on ne peut dépasser sans voir l'effet des mesures faussé par les réactions qu'elles entraînent tant à l'extérieur du groupe qu'à l'intérieur.

La lutte contre l'incendie

71

En octobre, les autorités fédérales, aidées par les services municipaux et par la molle bonne volonté de quelques-uns, organisent la lutte contre l'« incendie dévastateur » durant une semaine. Le mouvement est aussi louable que les résultats sont peu tangibles. On affiche partout que le feu est un dangereux ennemi, que, chaque année, il détruit des biens et cause la mort de milliers de personnes; on prononce aussi quelques discours. Puis, le silence tombe jusqu'à l'année suivante. Et cependant, quels désastres le feu cause en Amérique au milieu de l'apathie générale! A cela, il semble qu'il n'y ait d'autre raison que l'indifférence née de l'habitude. Depuis toujours on a vu brûler des immeubles construits en matériaux combustibles, rebâties de la même manière, mais de plus en plus mal semble-t-il, au fur et à mesure que les règlements municipaux subissaient davantage la marque débiliteuse de la démagogie. On se plaint de temps en temps que l'assurance coûte cher; mais on ne réfléchit pas que cela est dû au nombre et à l'étendue des sinistres que causent la négligence et, encore une fois, l'indifférence à peu près générale, malgré les progrès réalisés depuis trente ans dans la protection individuelle ou collective contre l'incendie. Cela continuera, à notre avis, tant qu'on n'aura pas développé dans le public la crainte de la responsabilité, entre autres choses. Déjà quelques articles du Code civil impose une présomption de faute au locataire, mais qui songe à en profiter sauf dans les cas de négligence par trop évidente?

Tant qu'on ne se décidera pas à appliquer des sanctions plus sévères contre les responsables, on restera en butte à l'apathie de ceux qui, se sachant assurés, ne veulent rien faire pour éviter un sinistre dont ils ne subiront pas les conséquences. Quand on aura éveillé l'attention par la crainte des sanctions on aura plus fait pour la cause de la conservation que tous les discours, les placards et la publicité — bons en soi, mais insuffisants — auxquels le mois d'octobre donne lieu chaque année.

72

Visite au Lloyd anglais

La qualité des matériaux employés, la hauteur et la dimension des pièces, tout cela donne à l'immeuble de Leadenhall Street l'impression de force, de richesse, de stabilité qu'évoque le nom de Lloyd's dans le milieu des assurances. On sent dès l'entrée qu'on est dans un lieu de grandes affaires.

Avec mon guide, français par son père mais très anglais de stature, de ton et de tournure d'esprit, je pénètre dans *The Room* qui est le centre de toute l'activité. *The Room* est un vaste hall très éclairé qu'occupent les *Underwriting Agents*, c'est-à-dire les fondés de pouvoir, entourés des courtiers. Tout ce monde est assis devant de petits pupitres, qui rappellent un peu les tables à écrire des paquebots, sur des bancs d'aspect vieillot et, d'ailleurs, très inconfortables me glisse mon hôte en souriant. Mais que voulez-vous ces bancs sont une tradition du Lloyd's Coffee House!

On voit des gens qui vont d'une table à l'autre et qui inscrivent quelque chose rapidement sur un bordereau. Ce sont les courtiers qui placent leurs affaires. Ici un pupitre est entouré de plusieurs courtiers, qui attendront peut-être une heure ou une heure et demie que leur tour vienne. Ce n'est pas la criée des halls de bourses, mais c'est le même ordre de travail.

Au-dessus de ces gens qui agissent sans hâte, on entend le bourdonnement des hauts-parleurs suspendus aux plafonniers. Une voix crie des noms qui semblent n'intéresser personne, mais que capte l'oreille intéressée, m'affirme mon compagnon. Il me signale au passage celui d'un de ses subalternes, qui se perd pour moi dans le fouillis des autres.

La voix vient du centre du hall, de cet endroit qu'on appelle *Rostrum* ! Là, un *waiter* somptueusement vêtu d'une mante de soie cerise crie dans le micro les noms que lui jettent des gens rangés autour de lui. Il les lance d'une voix uniforme, sans hâte, ni passion.

73

Tradition que ce nom de *waiter* qu'on lui donne ainsi qu'aux autres huissiers, en souvenir du *Coffee House* de David Lloyd; tradition, la forme de ces bancs inconfortables, dont une vieille estampe de la bibliothèque confirme la forme; tradition également que ce nom de *Captain's Room* où m'entraîne mon compagnon pour prendre le thé. Au même titre que le haut de forme des agents de change ou que la jaquette rose de l'huissier qui défend l'entrée du *London Stock Exchange*, devant lequel je passe un peu plus tard.

Toute la vie anglaise est faite d'ailleurs de ces souvenirs du passé, dont elle se pare plus qu'elle ne vit. Derrière certains usages, charmants et désuets, apparaissent très nettes l'activité et l'énergie d'un peuple qu'il faut voir au travail pour en comprendre les qualités et la puissance.

G. P.

Bertrand, Guérin, Goudrault et Garneau

Avocats et Procureurs

Edifice Insurance Exchange

276 OUEST, RUE ST-JACQUES, - - - MONTRÉAL